Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Organisation loto

Par Benben34

Bonjour Je possède actuellement une entreprise en EURL dans l'événementiel ai-je le droit d'organiser des loto en live sur Internet ou en salle à mes frais bien sûre tout le temps en étant partenaire d'une association qui recevra une partie des gains
Merci pour votre réponse

Par ESP

Bonsoir
Soyez prudent avec ce genre de choses.
Un "loto" est en général organisé PAR une association, qui peut faire appel à votre structure et régler pour ça une facture de prestations.